

NORO
DISTILLERIE



STATION
AGRO-BIOTECH

ON RECRUTE!

6 POSTES À COMBLER
COMPTABILITÉ - MARKETING - PRODUCTION

Pour tous les détails,
visitez notre site web!
stationabt.com/carrieres.php

JOINS-TOI À UNE ENTREPRISE
EN PLEINE EXPANSION!

6600, Boulevard Choquette, Saint-Hyacinthe

JOURNAL M BILES

VOTRE JOURNAL CITOYEN · MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN

WWW.JOURNALMOBILES.COM

CRISE DU LOGEMENT

21 nouveaux logements abordables accueillis avec enthousiasme

PAGE 5

Jean-Claude Ladouceur, directeur d'Habitations Maska, promoteur du projet.



MATHIEU DE GRANDPRÉ

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



450 771-7707 / 3100, AV CUSSON #101, SAINT-HYACINTHE / REMAX RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIÈRE FRANCHISÉE INDÉPENDANTE ET AUTONOME DE REMAX QUÉBEC



**Plus que jamais,
les gestes simples
sont notre meilleure
protection pour
lutter contre le virus.**

- ✿ Maintenons la distanciation physique
- ✿ Portons le masque
- ✿ Lavons-nous les mains régulièrement
- ✿ Évitions les déplacements et les voyages non essentiels
- ✿ En cas de symptômes, passons le test rapidement
- ✿ Respectons les consignes d'isolement

On continue de bien se protéger.

Québec.ca/coronavirus

 **1 877 644-4545**

Votre
gouvernement

Québec 



Je me demande combien
d'arbres, cette année encore,
seront sacrifiés sur notre
territoire ?

«Les arbres voient passer
les générations humaines
et sont le symbole du
développement durable.»

-Yann Arthus-Bertrand

SOMMAIRE

BILLET
PAGE 3

NOUVELLES
PAGE 4

COMMUNAUTAIRE
PAGE 5

ENVIRONNEMENT
PAGES 6 À 8

RURALITÉ
PAGES 10-11

MUSIQUE
PAGE 12

LIVRES
PAGE 13

ARTS DE LA SCÈNE
PAGE 15

« Rêver » notre développement durable

Ainsi, la Ville de Saint-Hyacinthe a l'intention de devenir, en 2040, « une technopole agroalimentaire par excellence » qui, par son leadership et son innovation, pourrait avoir un rayonnement international, rien de moins. On peut toujours rêver...

PAUL-HENRI FRENIÈRE

Cette vision ambitieuse a été formulée dans le premier *Plan de développement durable* de notre municipalité dévoilé récemment. Ce document de 40 pages contient pas moins de 53 actions à entreprendre d'ici 2025.

Il faut dire que plusieurs personnes y ont contribué : majoritairement des fonctionnaires municipaux, mais aussi des délégués du Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM) et de Forum-2020. On a également fait appel à l'expertise de Nature-Action Québec (NAQ), un organisme voué aux meilleures pratiques environnementales.

Il ne faut pas chercher de grands projets comme l'aménagement d'une tour végétale spectaculaire ou de jardins sur les toits des édifices municipaux dans ce document. Non, ce sont plutôt plusieurs petits projets, dont certains, d'ailleurs, étaient déjà dans les cartons. On évoque, entre autres, un nouvel écocentre pour remplacer l'ancien, l'ajout de bornes de recharge pour les voitures électriques ou encore la plantation d'arbres pour diminuer les îlots de chaleur. On ramène aussi l'idée d'un espace piétonnier au centre-ville, dont l'expérience a échoué l'été dernier, faute d'une préparation adéquate.

Mais soyons honnêtes, ce plan de développement durable, dont l'élaboration s'est étalée sur deux ans, est le fruit d'un travail sérieux réalisé par des gens de bonne volonté et soucieux de l'environnement. On promet d'ailleurs que sa réalisation fera l'objet d'un suivi dont on aura un bilan public annuel.

Ce n'est pas la première fois que l'administration du maire Claude Corbeil fait appel

à des avis extérieurs pour élaborer un plan d'action. Uniquement durant son dernier mandat, le maire a demandé quelques fois aux gens de « rêver » un projet à venir. Rappelons-nous certains de ces thèmes de consultations publiques : *Rêvons notre future bibliothèque*, *Rêvons notre parc Les Salines*, *Rêvons notre parc Casimir-Dessaulles* et, enfin, *Rêvons notre promenade Gérard-Côté*.

À noter que cette première consultation sur la promenade riveraine a été faite en mai 2017, soit quelques mois avant l'élection de Claude Corbeil qui sollicitait un second mandat. Tiens, tiens... Ce plan de développement durable arrive justement — encore — quelques mois avant les élections municipales. Que ça tombe bien !

Si le maire et les membres de l'actuel conseil veulent se représenter, ils auront l'occasion

de « vendre » à l'électorat ce tout nouveau projet. Ce sera d'autant plus commode que l'un des principaux enjeux dont il sera question risque d'être l'environnement. Et les actions à mener sont échelonnées jusqu'en 2025, soit dans quatre ans, exactement la durée d'un autre mandat.

Enfin, ce *greenwashing* (écoblanchiment) affiché par l'administration municipale coïncide avec l'arrivée d'un tout nouveau parti politique qui pourrait brasser la cage aux élus actuels qui, à ce jour, se sont montrés plus favorables aux promoteurs immobiliers qu'à la qualité de l'environnement. Pensez à Réseau Sélection, aux démolitions de maisons pour faire place à des stationnements, au plan de destruction des trottoirs... Et pendant ce temps, on rêve toujours à la nouvelle promenade Gérard-Côté. ☹

BORIS



Journalistes-Collaborateurs

Paul-Henri Frenière, Alexandre D'Astous, Pier-Alexandre Nadeau-Voynaud, Roger Lafrance, Catherine Courchesne, Anne-Marie Aubin, Pierre Béland, Pierre Rhéaume, Boris.

Comité de rédaction

Anne-Marie Aubin, Sophie Brodeur, Nelson Dion, Françoise Pelletier, Pierre Béland.

Direction et publicité

Nelson Dion > direction@journalmobiles.com
Guillaume Mousseau > guillaume@journalmobiles.com
Téléphone - 450 230-7557

Graphisme

Martin Rinfret - Solutions graphiques - 819 375-4671

Conseil d'administration

Martin Nichols, président, Sophie Brodeur, vice-présidente, Paul St-Germain, secrétaire et trésorier, Pierre Béland, administrateur, Chantal Goulet, administratrice.

Les grandes lignes

Mobiles, Média Communautaire Maskoutain est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission première est la production et la diffusion de l'information locale et régionale reflétant en priorité la vie culturelle, sociale et communautaire de la collectivité maskoutaine.

Visitez le www.journalmobiles.com

Faites parvenir vos textes, photos et commentaires à redaction@journalmobiles.com

Culture
et Communications
Québec

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

JOURNAL
MOBILES

média communautaire maskoutain

450 501-8790 www.journalmobiles.com

1195, rue Saint-Antoine - Bureau 308

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3K6

Tirage : 32 500 exemplaires

Distribution par Postes Canada

et présentoirs

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale

du Québec 1157494

ISSN : 2292-3551

Un palais de justice temporaire pour permettre la construction d'un nouveau palais de justice



Me Claude Germain,
président de l'Association
des avocats et avocates du
district de Saint-Hyacinthe.

PHOTO : GRACEUSSE



Construit en 1963, le palais de justice de Saint-Hyacinthe ne répond plus aux normes et se trouve dans un piètre état.

PHOTO : NELSON DION

Les travaux de construction d'un palais de justice temporaire, à Saint-Hyacinthe, ont été lancés pendant la semaine du 24 janvier à la suite d'une annonce du ministre de la Justice et ministre responsable de la région de la Montérégie, Simon Jolin-Barrette, et de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy.

ALEXANDRE D'ASTOUS

Le palais temporaire sera situé au 3800, avenue Cusson, à Saint-Hyacinthe, dans un ancien supermarché Super C. Dès l'automne 2021, les activités judiciaires y seront transférées pour permettre la démolition du palais de justice actuel et la construction d'un nouvel édifice sur le terrain de la rue Dessaulles. La réalisation de ces projets est

sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures (SQI).

Les activités du district judiciaire de Saint-Hyacinthe devraient se tenir dans le palais temporaire pendant trois ou quatre ans. « Si c'est dans moins de cinq ans, ce sera une victoire. Ça fait plusieurs décennies qu'un nouveau palais de justice est réclamé. Le bâtiment actuel ne répond pas aux normes. Il n'y a pas assez de salles et il y a des pro-

blèmes de ventilation et d'infiltrations. C'est un édifice désuet qui ne permet plus la pratique actuelle du droit. Les salles du nouveau palais devraient être beaucoup mieux pourvues en équipements informatiques pour permettre de faire des opérations à distance, un phénomène accéléré par la pandémie de la COVID-19 qui devrait rester après la pandémie », a souligné le président de l'Association des avocats et avocates du district de Saint-Hyacinthe, Me Claude Germain, du cabinet Sylvestre et Associés.

Assurer la justice pendant la construction du nouveau palais

« Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui le début de la construction du palais de justice temporaire de Saint-Hyacinthe. Celui-ci sera aménagé de façon fonctionnelle et sécuritaire, et ce, dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Il permettra d'assurer un accès à la justice à la population maskoutaine le temps nécessaire à la construction du nouveau palais », a déclaré le ministre Jolin-Barrette.

Tous les services offerts actuellement au palais de justice de Saint-Hyacinthe seront maintenus dans le palais de justice temporaire.

Une étape incontournable

« Le début de la construction du palais de justice temporaire est une étape incontournable pour doter Saint-Hyacinthe d'un nouveau palais de justice moderne et sécuritaire répondant aux besoins de tous. Je tiens à remercier mon collègue, le ministre de la Justice, pour cette annonce tant attendue par les membres de la communauté juridique ainsi que par les citoyens de la grande région de Saint-Hyacinthe », a commenté la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy.

Construit en 1963, le palais de justice de Saint-Hyacinthe ne répond plus aux normes et se trouve dans un piètre état. La construction du palais temporaire est évaluée à 16,2 M\$, tandis que la démolition du palais actuel et la construction d'un nouvel édifice coûteront autour de 80 M\$.

« À partir du moment où les travaux débutent, ça devient enfin une réalité. Par contre, nous avons toujours peur d'être pris dans le palais temporaire pour 10 ans. Le palais temporaire ne peut pas accueillir tout le monde. Des choix ont été faits », a précisé Me Germain. ☺

**Soyez vu
plus de 200 000
personnes
atteintes
ce mois-ci!**



MJ BILES

Appelez Guillaume
450 230-7557
guillaume@journalmobiles.com

CRISE DU LOGEMENT

21 nouveaux logements abordables accueillis avec enthousiasme

La confirmation d'un investissement conjoint de 1,5 M\$ de Québec et Ottawa pour la rénovation d'un immeuble de 21 unités de logements abordables, situé au 1621, rue Girouard, à Saint-Hyacinthe, est accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les organismes communautaires du secteur.

ALEXANDRE D'ASTOUS

« Nous sommes très heureux. Ce projet a été mené à bien par Habitations Maska dans un délai assez court. Il y a une belle concertation de tout le monde autour de ce projet. C'est évident qu'il répond à un cruel besoin, avec un taux d'inoccupation de 0,3 %, le plus faible au Québec », commente Alexandra Gibeault, coordonnatrice du Comité Logemen'mêle, un organisme œuvrant à la défense des droits des locataires.

**« Le projet annoncé (...) viendra combler une partie du grand manque de logements pour des personnes dans le besoin »
- Jean-Claude Ladouceur.**

Le Comité Logemen'mêle souligne qu'avec une liste d'attente de 475 noms pour des logements sociaux, cette annonce est un premier pas dans la bonne direction, même si ça va en prendre plus. « La liste comporte uniquement des gens admissibles à un logement social. Comme ces gens doivent se loger, ils paient trop cher de loyer par rapport à leurs revenus, ce qui les prive d'autres choses. Ça va aussi prendre des logements pour le bas de la classe moyenne qui n'est pas admissible à un logement social, mais qui n'a pas les moyens de payer plus de 1000 \$ par mois pour un quatre et demi, comme c'est le cas actuellement », explique Mme Gibeault.

Favoriser la réinsertion sociale
L'organisme communautaire MADH (Maison alternative de développement humain) œuvre pour la réinsertion sociale des gens

aux prises avec des problèmes de santé mentale. « Après des séjours de trois à six mois dans notre ressource, nous devons les accompagner et les aider à se trouver un logement abordable et c'est pratiquement impossible présentement, car il n'y en a pas de disponibles. Nous estimons donc que ce projet répond à des besoins criants pour des logements abordables, à plus forte raison pour les populations les plus démunies au plan socioéconomique. L'accès rapide à des logements abordables constitue la clé pour la sortie de la rue des personnes en situation d'itinérance », indique la cogestionnaire, Françoise Pelletier.

Même si elle apprécie cette annonce, Mme Pelletier précise que l'ajout de plus de logements est essentiel pour combler l'important manque qui persiste. « Oui, il y a eu des feux qui ont détruit des logements au cours des dernières années, mais ce n'est pas la seule raison qui explique le taux d'inoccupation de 0,3 %. Rappelons-nous que la Ville a fait raser des édifices à logements pour faire des stationnements, notamment ».

Comblant un manque évident

« Le projet annoncé dans le cadre du programme de création rapide de logements (ICRL) viendra combler une partie du grand manque de logements pour des personnes dans le besoin », soutient le directeur d'Habitations Maska, Jean-Claude Ladouceur. Habitations Maska est le promoteur du projet.

« Nous sommes un organisme sans but lucratif créé en 2014 pour nous permettre de prendre des mesures qu'un office municipal d'habitation ne peut pas prendre comme, par exemple, faire l'acquisition de terrains ou de bâtiments. Dans ce cas, la Ville a acquis l'immeuble où seulement 4 des 21 logements sont occupés. Les autres doivent être rénovés. Nous allons acquérir le bâtiment et commencer les travaux dès la fin de février. Nous allons respecter les quatre locataires actuels, mais cela nous donnera quand même 17 nouveaux logements qui permettront de loger des personnes vulnérables. Ça fait plus de deux ans que nous avons identifié ce bâtiment, mais le propriétaire ne voulait pas nous le vendre. Nous sommes donc passés par la Ville qui a agi, consciente de la problématique du manque de logements sociaux », explique M. Ladouceur.

Un enjeu majeur à Saint-Hyacinthe

M. Ladouceur souligne le travail effectué par la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Sou-



Jean-Claude Ladouceur, directeur d'Habitations Maska, promoteur du projet.

cy, qui a permis de mener cet important projet à terme. « Comme vous le savez, le logement est un enjeu majeur à Saint-Hyacinthe. L'habitation est une priorité pour notre gouvernement et nous le démontrons une fois de plus par la conclusion, avec le gouvernement fédéral, de cette entente. Grâce à cette collaboration, les nouvelles unités seront construites rapidement et nous pourrons mieux répondre aux besoins de nos citoyens dans le besoin », lance Mme Soucy.

Un projet fort bien accueilli dans la communauté, mais qui ne permettra pas, à lui seul, de régler tous les problèmes. Les organismes espèrent qu'il s'agit du début d'une nouvelle ère dans ce domaine, surtout que le logement social fait partie des objectifs du Plan de développement durable que la Ville de Saint-Hyacinthe vient tout juste d'adopter. »

La Ville de Saint-Hyacinthe adopte un premier plan de développement durable

Après plusieurs mois de travail de consultation et d'élaboration, la Ville de Saint-Hyacinthe se dote de son tout premier Plan de développement durable (PDD), qui prend le relais de la Politique environnementale adoptée en 2010, mais qui va encore plus loin en intégrant les volets sociaux et économiques.

ALEXANDRE D'ASTOUS

Ce PDD a été élaboré en collaboration avec Nature-Action Québec (NAQ). C'est un plan ambitieux, sur 20 ans, qui sera renouvelé aux 5 ans pour voir si chacun des objectifs est atteint.

« Ce plan est plus qu'un document contenant des actions, mais la preuve réelle et assumée que la Ville et ses partenaires sont prêts à relever de nouveaux défis environnementaux, sociaux et économiques, car oui, il y a beaucoup d'actions à mettre en place. Nous aurons du pain sur la planche et nous aurons besoin de l'implication de la communauté pour réaliser certaines actions. Il s'agit de notre engagement à gérer nos ressources et notre territoire de façon durable tout en énonçant les moyens qui seront utilisés », explique le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

Technopole agroalimentaire verte par excellence

Le conseiller municipal David Bousquet présidait le comité de pilotage qui a établi les grandes lignes du plan. « Nous avons mené un exercice rigoureux de consultation et de validation. Nous avons obtenu des réponses positives des gens qu'on a sollicités. L'atteinte des objectifs va dépendre de notre implication à tous. C'est un plan ambitieux qui est adapté à notre réalité maskoutaine. L'objectif est de faire de Saint-Hyacinthe la technopole agroalimentaire verte par excellence en 2040 », précise-t-il.

Nombreux défis

« On veut rallier et mobiliser la population maskoutaine. C'est ce qui fixera notre niveau de réussite, ajoute le maire Corbeil, qui soutient que la finalité est toujours d'améliorer le milieu de vie. Nous allons, ensemble, fortifier notre communauté et offrir à tous un environnement en santé ».

Francis Desaulniers, de Nature-Action Québec, explique que la définition du développement durable, c'est de répondre aux besoins du présent sans compromettre le futur, donc dans le respect du patrimoine. De ce fait, l'équipe municipale s'est assurée que l'élaboration de ce plan reflète les besoins réels de la communauté maskoutaine, et ce, aux différentes étapes de sa réalisation.

Orientations, objectifs et actions

Ce plan est élaboré autour de cinq grandes orientations : l'économie, l'environnement, le socioculturel, la gouvernance et l'aménagement durable. Pour chacune, on retrouve une série d'objectifs auxquels sont ensuite associées plusieurs actions. Chaque action compte un indicateur de suivi, une cible et un échéancier de réalisation.

En détail, le plan contient 23 objectifs et 53 actions à mettre de l'avant pour les atteindre. Certaines de ces actions doivent être réalisées dès 2021. « Un plan de développement durable, ça se veut vivant et ça doit être constamment mis à jour. Des choses vont sûrement s'ajouter, car nous sommes sur une portée de 20 ans. On tente de se projeter en 2040. Le plan sera révisé une première fois dans cinq ans », indique le chargé de projet pour Nature-Action Québec, Francis Desaulniers.

Des actions à mettre en œuvre

Parmi les actions à mettre en œuvre, notons la réduction à la source des déchets, le soutien d'organismes et d'entreprises d'économie circulaire, l'implantation d'un nouvel écoentre d'ici 2023, la possibilité d'installer une plateforme de compostage régionale, la mise en œuvre d'une zone d'innovation, l'encouragement de bonnes pratiques agroenvironnementales, l'élaboration d'au moins un projet d'agriculture urbaine, la restriction de l'usage de pesticides sur les terrains municipaux loués à des tiers, le développement d'une économie touristique locale et écoresponsable, l'ajout progressif de bornes de recharges pour véhicules électriques et celui de supports à vélo près des sites événementiels et des lieux touristiques, la préservation de milieux naturels et la diminution des îlots de chaleurs urbains.

Du positif et des interrogations

Si la présidente du Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM), Annabelle T. Palardy, considère que l'adoption d'un tel plan était nécessaire et qu'il y a beaucoup d'aspects positifs, elle émet tout de même quelques bémols, notamment en ce qui concerne le caractère vague de certains objectifs qui auraient besoin d'être davantage quantifiés. Mme Palardy apprécie la vaste consultation qui a mené à l'élaboration du plan et le fait qu'une évaluation des réali-



Annabelle T. Palardy, présidente du Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM)

sations sera faite annuellement. Elle a d'ailleurs siégé au comité de pilotage.

« Le processus a été rigoureux et inclusif, ce qui est très bien. Les citoyens ont été partie prenante, notamment, lors de soirées de brainstorming. Le plan propose des objectifs louables, mais on a besoin de plus d'actions pour les atteindre. Ce qui manque, à mon avis, ce sont des indicateurs clairs. Par exemple, on suggère d'allonger le réseau cyclable pour atténuer la circulation automobile au centre-ville, mais on ne donne pas de longueur. Est-ce qu'on va considérer l'objectif atteint si l'on fait seulement un kilomètre? J'aurais souhaité des indicateurs plus ambitieux », commente-t-elle.

« Les intentions des autorités municipales sont bonnes. Ce plan présente une vision du développement durable intégrant les questions environnementales, économiques et sociales. Il reste à espérer qu'elles se concrétiseront par des actions tangibles. Ma principale crainte, c'est qu'il y a un risque d'égalité, car les moyens ne sont pas assez clairement identifiés », estime celle qui apprécie le soutien à l'agriculture urbaine afin de favoriser la souveraineté alimentaire.

Toujours selon Mme Palardy, l'habitation est un secteur clé. « Nous avons besoin de logements sociaux et abordables, mais pas uniquement. Il y a des manques dans tous les types de logements. Le parc de logements de Saint-Hyacinthe est cher et vieillissant. Il faut aussi mettre des efforts pour développer plus d'espaces verts. On se rend compte, avec la pandémie, qu'il en manque, ajoute celle qui déplore que le plan ne fasse pas du tout référence aux gaz à effet de serre. On ne dirait pas que nous sommes en situation d'urgence climatique ». ☺

La version intégrale du Plan de développement durable ainsi que la présentation virtuelle sont disponibles au www.ville-st-hyacinthe.qc.ca/pdd.

Depuis 1989, le Regroupement Maskoutain des Utilisateurs du Transport Adapté (RMUTA) défend les droits et fait la promotion des intérêts des utilisateurs à l'égard du transport adapté. Nos services sont gratuits.

Pour utiliser le transport adapté, une personne sera reconnue admissible si elle répond aux deux critères suivants :

- Être une personne handicapée, c'est-à-dire avoir une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement des activités normales;
- Avoir, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté. Pour répondre à ce critère, le requérant devra avoir l'une des incapacités suivantes :
- incapacité à marcher 400 mètres sur un terrain uni;
- incapacité à monter une marche de 35 centimètres de hauteur avec appui ou d'en descendre une sans appui;
- incapacité à effectuer l'ensemble d'un déplacement de transport en commun;
- incapacité à s'orienter dans le temps ou l'espace;
- incapacité à communiquer de façon verbale ou gestuelle (cette incapacité doit être associée à une autre incapacité pour que la personne soit reconnue admissible);
- incapacité à maîtriser des situations ou des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres.

Une des particularités du transport adapté est son service « porte-à-porte ». La prise en charge débute à la porte du point d'origine et se termine à la porte du lieu de destination. Cela signifie que le chauffeur doit assister l'usager tout au long de son déplacement, que ce soit en lui tenant le bras ou en poussant le fauteuil roulant si la situation est requise.

Le formulaire d'admission est disponible sur notre site www.rmuta.org (onglet Documentations) ou en nous téléphonant au 450 771-7723



RMUTA
www.rmuta.org

© KÉROUJ

Verdissement urbain, par où commencer?

Dès lors que l'on s'intéresse à l'aménagement durable du territoire, le verdissement de la trame urbaine est un incontournable. Pour un ensemble de raisons, il est jugé favorable d'aménager davantage d'espaces et de planter un maximum d'arbres et d'arbustes pour assurer à la population la fourniture de ce qu'on appelle des « services écosystémiques ». Autrement dit, on retire un bénéfice économique à la seule présence de cette végétation. Quelques études démontrent que les ménages québécois sont bel et bien prêts à payer pour ces services.

PIER-ALEXANDRE NADEAU-VOYNAUD

La volonté de payer

En 2015, des chercheurs ont réalisé des enquêtes, dans le Grand Montréal, pour le compte de la Fondation Suzuki. Le rapport suggérait qu'un ménage moyen était prêt à payer pour la restauration de milieux aquatiques (jusqu'à 24 \$/ha), pour l'amélioration de la qualité de l'eau ou pour l'ajout d'activités récréatives pouvant se dérouler dans ces milieux (environ 10 \$/activité supplémentaire). Près de 5 \$ par ménage étaient attribuables à la seule envie d'une amélioration de la qualité du paysage. Le marché immobilier est le lieu de prédilection où se réalise cette valeur économique.

Les bénéfices directs

Si cette étude ne concernait que des projets en milieux aquatiques, le cas des forêts urbaines est relativement semblable. En 2014, deux études produites par la Banque TD établissaient que la valeur estimée d'un seul arbre pouvait atteindre 4 \$ à Montréal, par les coûts épargnés et les bénéfices directement apportés aux citoyens. Entre autres, les arbres permettent de réduire la facture d'électricité en réduisant les besoins de climatisation en été, ou de chauffage en hiver, lorsque situés à proximité du bâtiment. En fait, ils aident à réguler la température ambiante, même à l'extérieur. Les projections climatiques, issues du consortium Ouranos, indiquent que le nombre annuel de jours où il fera plus de 30 °C risque d'augmenter significativement dans la région. Alors qu'il était d'environ 10 jours, en moyenne, entre 1980 et 2010, il pourrait se rendre à 30 ou même 40 jours de fortes températures, selon les scénarios d'émissions, entre 2040 et 2070. Quelques îlots de fraîcheur supplémentaires seraient donc utiles dans les 20 prochaines années.

Cette même canopée a également le don d'améliorer la qualité de l'air, de faciliter la gestion des eaux de pluie, les mêmes qui mettent à mal les installations d'épuration des eaux de la ville, et de contribuer à la qualité de vie et au niveau de santé de la population. Il s'agit de l'un des meilleurs outils à notre disposition pour enjoliver un cadre urbain dense. Les avantages à la végétalisation du périmètre urbanisé semblent donc nombreux, et il y a bel et bien une volonté monnayable à y accéder.

Qu'en est-il à Saint-Hyacinthe

La lecture de la Politique de l'arbre de la Ville de Saint-Hyacinthe et du Plan de dévelop-

pement durable (PDD) indique bien que l'administration est au courant que de tels bénéfices existent. Depuis 2019, d'ailleurs, la Ville de Saint-Hyacinthe offre la possibilité aux citoyens de se procurer un arbre pour 20 \$. Le bilan de la dernière décennie laisse ainsi croire que l'objectif est dans la *to-do list* des décideurs. Il s'agit d'une question de priorités. Voici quelques pistes de solution, en rafale.

Où commencer ?

La carte ci-contre montre quelques endroits repérés via les outils cartographiques de Google. Parmi ceux-ci, plusieurs terrains sont catégorisés par le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC comme des lots à développer, soit sur lesquels il est projeté de construire. Détail intéressant : près du tiers de ces superficies sont des terres cultivées ou boisées.

Une première étape dans la consolidation de la trame verte serait de ne pas développer ces terrains, en particulier s'ils se trouvent en périphérie du périmètre urbain. Certains sont des espaces où il est discuté depuis longtemps d'aménager ou de consolider les milieux naturels, comme la Métairie et le Boisé-des-Douze. D'autres lots d'assez grande surface permettraient également de multiplier le nombre de parcs urbains à Saint-Hyacinthe, notamment ce qui n'est pas encore développé sur l'ancien Golf La Providence, autour de l'EPSH ou bien sur l'actuel Golf Douville.

On trouve de l'espace résiduel dans les quartiers industriels et en bordure des embranchements d'autoroute, des lieux généralement peu propices à de quelconques développements. Optimisons ! La Politique de l'arbre et le PDD font mention de telles initiatives. L'ensemble des surfaces inventoriées ici totalisent près de 290 hectares. Les bandes riveraines sont également des espaces clés où retirer le maximum de bénéfices. Malgré la nature privée de certains terrains, il y a une marge de manœuvre pour avancer dans la bonification de la canopée.

Comment commencer ?

En dehors des traditionnels arbres de rue et de la végétalisation des bandes riveraines, une nouvelle approche, qui prend racine au Japon par les travaux du botaniste Akira Miyawaki et est devenue populaire en Europe, est celle des mini forêts, qui commence à attirer l'attention en Amérique du Nord. Il s'agit d'implanter, sur une petite surface, des milieux très denses en végétation et très di-

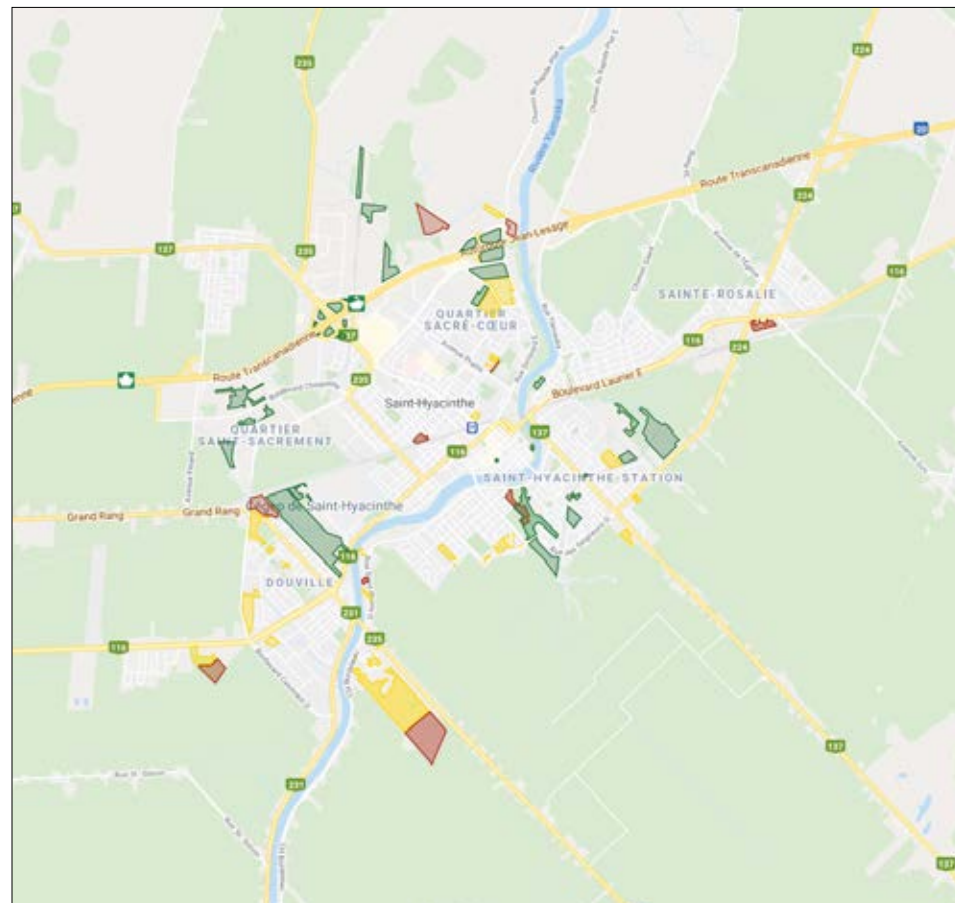


PHOTO : GOOGLE MAP

Jaune : Zones prioritaires de Développement (SAD)

Rouge : Zones de réserve (SAD)

Vert : Espaces offrant un potentiel d'accroissement de la canopée

versifiés afin de recréer un écosystème fonctionnel et autonome, et ce, très rapidement. Certaines de ces forêts ont grandi jusqu'à 10 fois plus rapidement que ce qui leur aurait été possible dans la nature. Plusieurs guides d'aménagement et outils de planification libre d'accès circulent sur le Web, puisque ce sont avant tout des groupes de citoyens qui ont investi dans cette stratégie jusqu'à présent.

La clé de la réussite réside dans la planification et dans la sélection des espèces, ainsi que dans la mobilisation de la communauté

dans le projet. Avis à ceux qui pourraient être tentés : un organisme bien de chez nous, Arbres.eco, fait concurrence à la municipalité. Pour 4 \$ par arbre seulement, il offre même de l'aide à la plantation. Une aubaine !

Quelques projets pilotes seraient nécessaires afin d'approprier et d'adapter la méthode au contexte québécois, mais l'idée est vendeuse. Elle semble demander seulement un peu de volonté et peu de ressources. Sa flexibilité lui donne tout son intérêt : tout le monde peut se l'approprier et elle peut s'adapter à plusieurs contextes. ☺

Nous sommes les experts de l'hyperlocal

Annoncez

dans les journaux communautaires !

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'**éviter plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomyélite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphtérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Hæmophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.

LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui. Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

Quelles sont les personnes ciblées pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

Non. Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1** Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2** Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3** Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4** Les communautés isolées et éloignées.
- 5** Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6** Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7** Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8** Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9** Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10** Le reste de la population de 16 ans et plus.

Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

Non. Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

Oui. Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme. Toutefois, compte tenu du nombre limité de doses de vaccin, les personnes ayant eu la COVID-19 pourraient attendre 90 jours après la maladie pour être vaccinées.

Québec.ca/vaccinCOVID

1 877 644-4545

Québec 

Portraits de famille

Le Comité Éco-Quartier du CCCPEM (Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain) présente Portraits de famille, un projet collectif et citoyen d'appropriation de l'espace urbain par l'observation d'arbres maskoutains. Suivez-nous à travers cette série de portraits et découvrez, sous un angle nouveau, le quartier Christ-Roi d'aujourd'hui et de demain.



PHOTO : PIERRE BÉLAND

Portrait no 3 : Portraits de famille – Les érables à Giguère sur la rive de la Yamaska

Je suis une essence unique d'érable indigène. Mes feuilles ressemblent à celles du frêne et ont de trois à neuf folioles dentelées. Je préfère les plaines inondables et les berges des cours d'eau, mais je m'adapte également aux sites secs et perturbés. Dans ma famille, on dit : « Nous sommes les Giguère ! On est les moutons noirs de la famille des érables, et fiers de l'être ! »

On me considère, la plupart du temps, comme une nuisance en raison de ma forte capacité à me reproduire et à croître rapidement. On m'estime peu, peut-être à l'image de la classe ouvrière avec qui je partage les rives de la rivière Yamaska, au centre-ville. On m'abat même si je suis particulièrement précieux aux abords de la rivière où j'œuvre à créer un habitat unique avec mes voisins peupliers. Mes racines me permettent de bien résister aux grandes crues printanières de la Yamaska, en plus d'empêcher l'érosion de ses berges. Mais je ne peux malheureusement pas empêcher l'érosion des habitats locatifs abordables qu'on veut remplacer, tout près, tout près, par de hautes tours.

Pour me consoler, j'admire la faune ailée qui vient maintenant se poser à l'ombre de mon feuillage : cormorans, canards becs-scies, grands hérons, grandes aigrettes blanches, balbuzards, pygargues, faucons, martins-pêcheurs, sans oublier les voiliers d'ois sauvages qui se sentent bien à l'abri grâce à mes frères et moi. C'est aussi pourquoi je vous prie de ne plus m'abattre puisque je contribue de toutes mes forces à la création d'une zone vitale de fraîcheur au sein même du quartier Christ-Roi, reconnu entre tous comme ayant le plus haut taux d'îlots de chaleur, en plus de vous permettre à vous, mes concitoyens et concitoyennes, de renouer avec la vie qui bat.

Texte de Suzanne Viens et
de Françoise Pelletier

RURALITÉ

Paniers de légumes : une offre qui se diversifie

Grâce à la pandémie, jamais l'agriculture de proximité n'a autant attiré les Québécois. Du même coup, les fermiers de famille, avec leurs paniers de légumes, n'ont jamais été si populaires.



PHOTO : GRACIEUSETÉ

Les deux propriétaires de la ferme La Pelletée : Philippe Morissette et Alexandre Ouellette.

ROGER LAFRANCE

Malheureusement, l'automne dernier, la coop paysanne La Pagaille a quitté Saint-Pie pour se relocaliser à Saint-Germain-de-Kamouraska, laissant de nombreux clients orphelins. Ceux-ci peuvent toujours se tourner vers la ferme La Réserve, également de Saint-Pie, mais aussi vers d'autres solutions de rechange.

À Saint-Marcel-de-Richelieu, la ferme La Pelletée était, jusqu'à présent, un secret bien gardé. « Nous existons depuis quatre ans, dont trois ans à Saint-Marcel », signale Philippe Morissette, l'un des copropriétaires.

Au départ, rien ne les destinait à l'agriculture : Alexandre Ouellette a un bac en sciences politiques alors que Philippe Morissette a étudié en littérature ! « C'est après avoir fait une recherche en sociologie et avoir rencontré Jean-Martin Fortier (le spécialiste de l'agriculture intensive au Québec) que ça nous a donné le goût de nous mettre les mains dans la terre », confie M. Morissette.

Sur leur parcelle de terre, les deux fermiers cultivent tous les légumes nécessaires pour fournir 120 paniers, tant à des consommateurs qu'à des restaurateurs, durant la saison des récoltes. Ils livrent une partie de leurs paniers à Saint-Hyacinthe, chez les Brasseurs du Monde, l'autre à Montréal.

L'an dernier, ils ont été à même de constater l'intérêt des consommateurs pour l'achat local, plus particulièrement pour les paniers de légumes. « Quand les restaurants ont dû fermer à cause de la pandémie, on a craint pour notre production. On s'est donc tournés vers les consommateurs. À notre surprise, nos paniers de légumes se sont vendus tout de suite. »

Lufa à Saint-Hyacinthe

Une autre solution s'offre aux Maskoutains : les Fermes Lufa. Si on connaît cette entreprise pour les serres que l'entreprise installe sur les toits des édifices industriels à Montréal, elle distribue aussi ses paniers dans un rayon de trois heures autour de Montréal, signale Rosa Moliner, coordon-

natrice des relations publiques. À Saint-Hyacinthe même, Lufa dispose de points de chute dans quatre commerces et, depuis peu, la livraison à domicile est même possible.

On ne parle pas ici de paniers de légumes proprement dits. Bien sûr, on peut y commander tous les légumes que Lufa produit dans ses serres : tomates, concombres, légumes et aubergines. On peut également se procurer les produits de plus de 200 producteurs québécois : des fruits et légumes, bien entendu, mais aussi de la viande, des fromages et des produits transformés.

« Nos paniers sont personnalisables à 100 %, explique Mme Moliner. Les gens peuvent choisir les produits qu'ils désirent. Les commandes se font en ligne jusqu'au mercredi, à minuit, et les paniers sont livrés le lendemain. »

Lufa compte quelques producteurs de la région parmi ses partenaires : Canard du village, Dose, Printemps Vivace, Canards des Monts et Nutri-CEuf. ☺

Une session d'hiver hybride revisitée à l'ITA de Saint-Hyacinthe

L'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) maintient une formule d'enseignement hybride à son campus de Saint-Hyacinthe pour la session d'hiver 2021, mais avec plus d'enseignement pratique dans les locaux de l'établissement.

ALEXANDRE D'ASTOUS

« L'ensemble des cours théoriques se donne à distance comme à la session d'automne, mais l'offre d'activités pédagogiques nécessitant des apprentissages pratiques est bonifiée dans les locaux de l'établissement. Le calendrier scolaire prévoit 10 semaines au cours desquelles la prestation de la partie pratique en mode présentiel est possible pour tous les cours de la formation spécifique et générale, lorsque jugé nécessaire par le professeur. Les horaires sont bâtis afin de limiter la circulation dans les campus et les déplacements des étudiants entre les cours », indique le directeur du campus de Saint-Hyacinthe, Michel Ste-Marie.

Sujet à changement selon l'évolution de la pandémie

Le scénario planifié pour la session d'hiver est sujet à changement selon l'évolution de la situation en lien avec la COVID-19 et il pourrait être ajusté selon le contexte et en fonction des règles gouvernementales en vigueur. « L'Institut veille au respect strict de l'ensemble des mesures sanitaires et de distanciation physique appropriées afin d'assurer la santé et la sécurité de sa clientèle étudiante et des membres du personnel », assure M. Ste-Marie.

« L'approche proposée pour la session d'hiver vise à maintenir la motivation des étudiants et à favoriser un apprentissage soutenu tout au long de la session. Nous souhaitons procurer un milieu éducatif de qualité à tous ceux qui ont choisi notre établissement pour poursuivre leurs études collégiales, malgré le contexte inhabituel », explique Louise Leblanc, sous-ministre adjointe à la formation bioalimentaire et responsable de l'ITA.

Tous les services sont maintenus

L'ensemble des services destinés aux étudiants sont maintenus. Les activités des centres d'aide, de l'aide pédagogique individuel (API), du service psychosocial, des services adaptés, de l'aide financière et de l'organisation scolaire sont offertes majoritairement à distance. Les activités jugées essentielles des centres multimédias sont assurées, en présence, dans le respect des mesures sanitaires en place.

En période d'inscription pour la session d'automne

L'ITA reçoit les demandes d'admission des étudiants potentiels pour la rentrée scolaire de l'automne 2021 jusqu'au 1er mars pour ses campus de La Pocatière et de Saint-Hya-

cinthe. L'ITA est le seul établissement de formation collégiale, au Québec, à se consacrer exclusivement à l'agroalimentaire. Les personnes qui désirent étudier à l'Institut l'automne prochain doivent soumettre leur dossier au sram.qc.ca pour le campus de Saint-Hyacinthe.

Projet de loi 77

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, a déposé le projet de loi 77 en novembre dernier concernant l'offre de formations en agriculture. Le journal *Mobiles* a demandé au directeur du campus de l'ITA de Saint-Hyacinthe, Michel Ste-Marie, de commenter ce projet de loi. « Comme l'annonçait le ministre Lamontagne en novembre dernier, l'objectif poursuivi par le dépôt de ce projet de loi est que l'ITA continue de jouer son rôle de "vaisseau amiral" de la formation collégiale en agroalimentaire au Québec, au bénéfice des étudiants, du secteur et des entreprises qui en font partie ».

M. Ste-Marie précise que, depuis sa création, l'ITA met tout en œuvre pour former des ressources humaines compétentes afin d'appuyer le développement des entreprises du secteur bioalimentaire. « La formation remplit un rôle de plus en plus stratégique pour la prospérité du secteur bioalimentaire dans un contexte où les compétences nécessaires et les besoins de main-d'œuvre qualifiée augmentent au sein des entreprises. La création de l'ITAQ donnerait davantage d'autonomie et de flexibilité pour déployer une offre de formations permettant de répondre aux besoins des entrepreneurs, des entreprises du secteur agroalimentaire et du développement économique du Québec tout en assurant la pérennité de cette institution », indique-t-il.

Le projet de loi devrait normalement faire l'objet d'une étude détaillée en commission parlementaire au cours de l'hiver 2021.

Programmes offerts au campus de Saint-Hyacinthe

Les programmes offerts à l'Institut correspondent à des aspirations professionnelles et à des champs d'intérêt variés : agriculture, horticulture, agroenvironnement, aménagement paysager, agriculture urbaine, qualité et transformation des aliments et domaine équin. Au total, six programmes d'études sont proposés par l'ITA à son campus de Saint-Hyacinthe, soit Gestion et technologies d'entreprise agricole, Technologie des productions animales, Technologie de la production hor-



PHOTO : COURTOISE ITA

Une formule d'enseignement hybride revisitée est proposée à l'ITA pour la session d'hiver 2021. Ainsi, les activités pédagogiques nécessitant des apprentissages pratiques peuvent avoir lieu dans les locaux de l'établissement.

ticole agroenvironnementale, Technologie des procédés et de la qualité des aliments, Technologie du génie agromécanique et

Paysage et commercialisation en horticulture ornementale, un programme qui sera actualisé pour l'automne 2021. ☞

VOUS ÊTES UN
ADULTE ET VIVEZ
DE LA DÉTRESSE
ÉMOTIONNELLE
VOUS VIVEZ DE
L'ISOLEMENT



VOUS ÊTES
ÂGÉES DE
PLUS DE
55 ANS
VOUS VOUS
SENTEZ SEUL

La présence d'un ami
fait la différence...

SERVICE DE JUMELAGE D'AMITIÉ
AVEC UNE PERSONNE BÉNÉVOLE
DE LA COMMUNAUTÉ

#un trait sur l'isolement

Informez-vous
450 223-1252
www.tumparraine.org



BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS
POUR CRÉER DES
LIENS D'AMITIÉ

...soyez la différence!



ALEX BURGER

Un premier album country à la fois sweet et punché

À peine sorti de son expérience à l'émission *La Voix*, l'auteur-compositeur-interprète Alexandre Beauregard, alias Alex Burger, a lancé un premier album solo à saveur country intitulé *Sweet Montérégie*. Du bonbon pour les oreilles.

CATHERINE COURCHESNE

De la fierté, Alex Burger en ressentait le 21 janvier 2021, la veille du lancement de son premier album solo *Sweet Montérégie*. « C'est un album que je peaufine depuis longtemps et que j'ai hâte d'aller jouer un peu partout au Québec », a-t-il dit lors d'une entrevue avec le journal *Mobiles*. Ayant donné son dernier spectacle en juillet 2020, l'artiste confiné a d'ailleurs reconnu s'ennuyer de la scène et du contact avec le public.

En attendant que les spectacles et les tournées reprennent pour de bon, Alex Burger nous invite à découvrir les 11 chansons de son nouvel album. Il y a d'abord *Plus grande que nature* qui, selon le webzine culturel *Rocknfool*, est une des « cinq tounes québécoises qui font du bien » en ce début d'année. Il y a également la chanson *Sweet Montérégie*, un « vrai ver d'oreille », sans oublier sa préférée, *Chanson pour Simon*, parce qu'elle lui rappelle de bons moments passés en Gaspésie, au cours de l'été 2020.

Bien que l'ensemble de l'album soit à saveur country, on peut y percevoir des influences rock, comme dans la chanson *That's it*, ainsi que des inspirations funk, comme dans *C'est pas le Pérou*. « Avec cet album, j'avais envie de montrer que la chanson québécoise est bien vivante, peu importe le style, a noté le chanteur. Car l'industrie du disque a beau être en crise en raison des Spotify de ce monde, la musique, elle, se porte bien. » La preuve : Alex Burger travaille déjà sur de nouvelles chansons, voire un prochain album. « Il est encore trop tôt pour dire à quoi ressemblera ce deuxième opus, mais je n'arrête pas d'écrire et de composer. Alors quelque chose se dessine à l'horizon, c'est certain. »

La musique dans le sang

Originaire de Saint-Césaire, Alex Burger a vécu la majorité de son adolescence à Saint-Hyacinthe. C'est d'ailleurs à ce moment-là qu'il a su qu'il deviendrait chanteur et musicien. « À 14 ans, j'ai reçu une guitare en cadeau. J'ai commencé à en jouer et, rapidement, l'envie de composer, de chanter,



L'auteur-compositeur-interprète
Alexandre Beauregard,
alias Alex Burger

PHOTO : BIG IN THE GARDEN / CAMILLE GLADU-DROUIN

de donner des spectacles et de former un groupe a jailli. »

Une envie qui ne tarit pas depuis. Il suffit de jeter un coup d'œil à son parcours pour le comprendre : d'abord chanteur et guitariste du groupe Caltâr-Bateau, Alex Burger a lancé son premier EP solo, *À ment donné*, en 2018. Il a également cumulé les concours, dont le Festival international de la chanson de Granby (2018) et les Francouvertes (2019). Ce n'est pas tout : en 2019-2020, il s'est fait connaître et adopté par un plus large public en se distinguant à la populaire émission *La Voix*, dans l'équipe de Pierre Lapointe.

Outre chanter et jouer de la guitare, Alex Burger est aussi le bassiste du groupe *Mon Doux Seigneur* et du groupe *Bon Enfant*, avec qui il a remporté un prix lors du 15^e Gala alternatif de la musique indépendante du Québec (GAMIQ). En effet, grâce à son album éponyme, *Bon Enfant* a mis la main sur le Lucien de l'album rock de l'année 2020, ex æquo avec *Lighter Fluid* des Deuxluxes. Le groupe, formé de Daphné Brissette (voix), Guillaume Chiasson (guitare, voix), Étienne Côté (batterie, percussions, claviers, voix), Mélissa Fortin (claviers, voix) et bien sûr, Alex (basse), était aussi en nomination dans les catégories Artiste de l'année, Vidéoclip de l'année et Prix du public. « Je suis très fier de ce prix et de ces nominations », a affirmé l'auteur-compositeur-interprète, qui s'est également dit heureux de conjuguer plusieurs projets à la fois. « J'aime le fait d'être parfois en groupe, parfois en solo, parfois musicien, parfois chanteur, parfois dans le rock, parfois dans le country. Bref, j'ai besoin de diversité. »



Album *Sweet Montérégie*.



Album *Bon enfant*.

Installé à Montréal depuis quelques années, ce prolifique artiste retourne-t-il à Saint-Hyacinthe de temps en temps ? « Oui, entre autres, pour voir de bons amis à moi qui sont propriétaires du Zaricot. » Une salle de spectacles où Alex Burger a d'ailleurs bien hâte de retourner jouer, en solo ou en groupe, du moins, devant public. ☺

POUR DÉCOUVRIR ET ACHETER L'ALBUM SWEET MONTÉRÉGIE :
<https://alexburger.bandcamp.com/album/sweet-mont-r-gie>.

REER ou CELI



C'est quoi le plan?

REER ou CELI : commencez la nouvelle année du bon pied avec une bonne planification financière!

Notre équipe de conseillers en sécurité financière est disponible pendant la durée des travaux au Complexe Johnson, quels que soient vos plans.

N'hésitez pas à nous contacter!

AGENCE MONTÉRÉGIE

Tél.: 450 773-7493 - Sans frais: 1 800 463-8658

Télec. : 1 877 581-7388 - Courriel : Agence.035@ia.ca

IA
Groupe financier

C'est quoi l'amour ?

Si les commerces ont fait de février le mois de l'amour, il faudrait peut-être réfléchir à ce que ce mot signifie au-delà des bouquets de roses, des boîtes de chocolats, des bijoux et autres petits cadeaux que le calendrier des fêtes semble nous imposer. Après tout, l'amour est tellement plus qu'une soirée romantique en février ! Pour ouvrir la réflexion, rien de mieux que l'ouvrage *C'est quoi l'amour ?* Cette troisième collaboration de Lucile de Pesloüan et de Geneviève Darling offre de multiples réponses et sujets de réflexion sur cette thématique. Cet excellent roman graphique, conçu de façon très originale, s'adresse à tous et s'avère on ne peut plus de circonstance.

ANNE-MARIE AUBIN

Roman graphique hybride

Ces deux créatrices se sont fait remarquer par leurs publications précédentes qui se sont mérité de belles récompenses : Pourquoi les filles ont mal au ventre ?, abordant le sexisme, et J'ai mal et pourtant, ça ne se voit pas..., à propos de la maladie mentale. Riches de leurs expériences, elles ont choisi, cette fois, de conjuguer l'amour sous diverses facettes.

Au fil des pages, citations, poèmes, micro-nouvelles, fragments et illustrations témoignent des diverses façons d'aimer. « L'amour n'est pas une réussite sociale. L'amour parfait n'existe pas. On devrait pouvoir se définir par autre chose que le couple, la famille ou le travail. On devrait pouvoir se définir par soi-même comme des individus à part entière. »

Devenir amoureux, vivre une séparation, s'aimer soi-même, savoir s'entourer des bonnes personnes, aimer la nature, les animaux, l'art et le monde qui nous entoure, voilà quelques-uns des aspects abordés de façon pertinente et inclusive par Lucile de Pesloüan et sa complice, Geneviève Darling. Les illustrations douces ajoutent émotion et réconfort au lectorat qui s'y retrouvera. « L'amour, c'est arrêter l'oppression systématique des personnes racisées, des personnes trans, des personnes queers, des femmes, des personnes grosses, des personnes handicapées... »

Des artistes engagées

À la manière d'un manifeste, les deux créatrices féministes dénoncent la violence, le racisme, le harcèlement, l'injustice. « L'expression "crime passionnel" ne devrait jamais être employée dans les médias, parce que l'amour ne peut pas être la cause d'un assassinat. Rien ne peut justifier la souf-



france imposée à quelqu'un qui ne nous aime plus. Jamais on ne nous fait de mal pour notre bien. JAMAIS. »

On revendique la liberté d'aimer sans tabous, dans le respect de la différence. D'un point de vue social, l'amour, c'est aussi la solidarité, la bienveillance et l'entraide dans sa communauté pour contribuer à un monde meilleur. « Aimer, c'est participer à un changement culturel et social. C'est imaginer, avec nos ressources, de nouvelles façons de vivre, de nous nourrir, de nous divertir pour préserver ce qui nous entoure. »

Les références des citations de Joséphine Bacon, d'Annie Ernaux et de Maggie Nelson, entre autres, sont offertes en annexe pour enrichir notre réflexion sur la thématique. « On ne peut pas changer tout ce qu'on affronte, mais rien ne peut changer tant qu'on ne l'affronte pas. » — James Baldwin

C'est quoi l'amour ? vient enrichir la collection Griff, des Éditions de l'Isatis, dont chacun des titres explore un sujet d'actualité rarement abordé, et cela, sans jugements. Bravo pour ce roman graphique, une bonne dose d'amour à partager !

DE PESLOÜAN, LUCILE
C'est quoi l'amour ?, illustrations
de Geneviève Darling, Montréal,
Éditions de l'Isatis, 2020, 64 pages,
collection Griff, 6.



LOCATAIRES, VOUS AVEZ DES DROITS.
VOICI UN ORGANISME POUR VOUS SOUTENIR :



COMITÉ
LOGEMEN'
MÊLE

SI VOUS AVEZ UN BAIL DE 12 MOIS
QUI SE RENOUVELLE AU 1ER JUILLET,
LISEZ CECI:

Si vous avez un bail de 12 mois qui se renouvelle au 1^{er} juillet, vous recevrez probablement, de votre propriétaire, un avis d'augmentation de loyer ou de modification au bail. C'est à ce moment de l'année qu'il est possible de le faire, et les changements s'appliqueront à l'échéance du bail actuel, donc au 1^{er} juillet. Si vous ne recevez pas d'avis dans les délais, les conditions du bail demeurent inchangées.

Lorsqu'un avis vous est signifié, vous avez trois choix : refuser, accepter ou déménager à la fin de votre bail. Si vous refusez une hausse de loyer ou l'application d'une modification au bail, vous êtes en droit de demeurer dans votre logement. À ce moment, le propriétaire devra déposer une demande de fixation de loyer au Tribunal administratif du logement (TAL). Entre-temps, le prix de votre loyer reste le même.

Pour refuser une augmentation, il vous faudra répondre à l'avis d'augmentation de loyer et de modification au bail. Vous préciserez alors que vous souhaitez continuer d'occuper votre appartement, mais que vous vous opposez à la hausse indiquée ou à la nouvelle condition imposée.

Vérifiez toujours les délais. Les avis d'augmentation pour un bail de 12 mois doivent être envoyés entre trois à six mois avant la fin du bail. Ainsi, vous devriez recevoir un avis entre le 1^{er} janvier et le 31 mars si votre bail se renouvelle au 1^{er} juillet.

ATTENTION : si vous ne répondez pas à votre propriétaire dans les 30 jours suivants la réception de l'avis, vous serez reconnu comme ayant accepté la hausse ou la modification.

Il est à noter que, pour un logement se trouvant dans un édifice de moins de cinq ans ou s'il y a un changement d'affectation (si la section F du bail est remplie), vous ne pourrez pas vous opposer à une hausse de loyer et devrez quitter l'appartement.

POUR EN APPRENDRE PLUS SUR VOS
DROITS ET LES RESPONSABILITÉS :

<https://logemenmele.org/quiz-droits-et-obligations-locataire>
<https://logemenmele.org/quiz-responsabilites-du-propretaire>

POUR NOUS CONTACTER:
comitelogemenmele@gmail.com
<https://logemenmele.org/>

CÉGEPS EN SPECTACLE

Voici les gagnantes de la finale locale 2021

Le 28 janvier dernier avait lieu la finale locale du concours Cégeps en spectacle au Cégep de Saint-Hyacinthe. Toutefois, étant donné la situation actuelle, le spectacle a été diffusé en direct sur Internet et les spectateurs ont pu apprécier le savoir-faire artistique des participants à travers les six numéros présentés, et ce, dans le confort de leur foyer. Rappelons que Cégeps en spectacle est un grand événement culturel du réseau collégial qui vise à promouvoir les arts de la scène et l'usage de la langue française.

Jade Lafortune-Fortin (Saint-Hyacinthe), étudiante en Gestion de commerces, a remporté les honneurs de cette finale locale. Son interprétation a capella de « La laideur » (Safia Nolin) et de « Nos joies répétitives » (Pierre Lapointe) lui a valu le 1^{er} prix, soit une bourse de 600 \$ offerte par le Cégep de Saint-Hyacinthe. Jade représentera le Cégep de Saint-Hyacinthe le 20 mars prochain lors de la finale régionale Centre-Est organisée, cette année, par le Cégep de Granby.

Le 2^e prix, une bourse de 400 \$ offerte par le Regroupement des étudiants et des étudiantes du Cégep de Saint-Hyacinthe (RÉÉCSH), a été remis à Laurianne Jacques (Varenes), étudiante en Technologie d'analyses biomédicales, pour son interprétation musicale au piano de la pièce « Clair de lune » (Debussy).

Quant à Juliette Desrochers (Saint-Hyacinthe), étudiante en Sciences humaines,

elle a reçu le 3^e prix, soit une bourse de 300 \$ offerte par le Centre des arts Juliette-Lassonde, pour son interprétation de « Philérouche » (Philémon Cimon) et de « On brûlera » (Pomme), accompagnée de son ukulélé. Sa performance lui a aussi permis de remporter le prix du public, soit une bourse de 150 \$.

Pour cette édition virtuelle du concours Cégeps en spectacle, le jury, qui a assisté à distance au spectacle, était composé de dix personnes possédant diverses connaissances dans les domaines représentés sur scène. Lors de cette finale locale, deux prestations humoristiques hors concours ont aussi été offertes par Olivier Picard et Mégane Brouillard. Enfin, la production de cet événement a nécessité la collaboration de plusieurs étudiants du programme Théâtre – Production qui ont œuvré, entre autres, à la conception des décors, de l'éclairage et du son. 



PHOTO : CODE ADN

De gauche à droite : Juliette Desrochers, récipiendaire du 3^e prix et du prix du public; Jade Lafortune-Fortin, récipiendaire du 1^{er} prix; et Laurianne Jacques, récipiendaire du 2^e prix.

N'oubliez pas
que la date limite
pour cotiser
à son REER
est le lundi
1^{er} mars 2021

Gestion de capital Assante ltée est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

Michaël Roy,
Gestion de capital Assante ltée
Conseiller en placement,
Planificateur financier



GESTION DE PATRIMOINE
ASSANTE

St-Hyacinthe | 450 230-3156 | MRoy@assante.com | mroyassante.com

Luc Brodeur-Jourdain

« Pierre-Luc Mandeville-Remax est mon ami depuis le secondaire. Comme je voulais revenir dans ma région, dans les années 2010, j'ai commencé à faire le magasinage avec lui dès le départ. Plusieurs visites, plusieurs appels, plusieurs conseils ! Il a toujours rendu l'appel rapidement. Il était très proactif pour trouver les alternatives ou les solutions !

Depuis ce temps, j'ai dû lui téléphoner 5000 fois pour des infos sur des maisons à droite et à gauche. Il ne m'a JAMAIS fait sentir que je lui faisais perdre son temps. On allait faire les visites même dans des endroits assez perdus ! Oui, je le recommande !

Mais c'est aussi pour son implication à aider et à soutenir des projets qui lui tiennent à cœur. Quand mon chum Guillaume Pineault s'est lancé dans l'aventure humoristique, PL était au rendez-vous à la soirée en tant que spectateur, mais également en support commandite ! Quand ma femme s'est jointe à Satellite, Organisme en prévention des dépendances, PL n'a jamais manqué une soirée Déguste ton don, en plus d'inciter beaucoup de gens autour de lui à se joindre à l'expérience. Maintenant, de le voir impliqué et à promouvoir l'activité sportive Dek Hockey Saint-Hyacinthe pour nos jeunes... Bravo, mon chum !

Oui, effectuer ton travail et te donner apporte le succès, mais savoir redonner n'est pas fait par tous ! Merci, PL ! »



RE/MAX
RENAISSANCE

AGENCE IMMOBILIÈRE



POUR UNE TRANSACTION IMMOBILIÈRE EN TOUTE QUIÉTUDE.

3100, AVENUE CUSSON,
BUR. 101, SAINT-HYACINTHE,
QUÉBEC J2S 8N9

PIERRE-LUC MANDEVILLE

TEL. : 450 278-1118 - 450 771-7707

pierreluc.mandeville@cgcable.ca

UN COURTIER IMMOBILIER QUI VA DIRECTEMENT AU BUT !



Découvrez des producteurs locaux ainsi que des produits faits au Québec grâce à la nouvelle chronique de IGA Famille Jodoin écrite par Pierre Rhéaume

KIM LAM : Des mets préparés asiatiques à saveur locale



PIERRE RHÉAUME

Pour Kim Lam, sa famille est ce qu'il y a de plus précieux. Son conjoint, ses enfants et ses parents sont au cœur de ses préoccupations et ils s'inscrivent dans l'ADN de son entreprise pour lui conférer des valeurs de qualité, d'authenticité, de créativité et de plaisir.

Dans sa famille on aime transmettre la passion pour la cuisine, et ce, de génération en génération. Quand on pense à IGA Jodoin, on pense aussi à une famille avec des valeurs similaires. Le destin ne pouvait faire autrement que de permettre la rencontre de passionnés de bons aliments qui accordent une importance fondamentale à la provenance du produit. Pour Kim, exprimer sa gratitude envers la famille Jodoin et les membres de son équipe était essentiel en tout début d'entrevue : « Je tiens à remercier personnellement la famille Jodoin ainsi que François Caya

et les gérants des départements de la boucherie : Linda, au IGA Douville, et Mathieu, au IGA La Providence. Merci de leur confiance. »

Malgré les défis de la dernière année, cette entrepreneure, avec qui ce fut un réel plaisir de m'entretenir, reste très dynamique. Elle est heureuse et comblée de voir les aliments Kim Lam se retrouver dans plus de 80 points de vente. Pour elle, c'est l'accomplissement de sa vie d'entrepreneure. Pour notre plus grand plaisir, ses produits sont en promotion jusqu'au 10 février chez IGA Famille Jodoin.

Une de ses grandes fiertés, c'est aussi de faire partie des grandes familles des Aliments du Québec et du Panier bleu. « Acheter local, rappelle-t-elle, c'est un cadeau que l'on se fait à soi-même, mais aussi pour le futur de notre Québec. » Toutes ses recettes maison sont faites minutieusement dans sa cuisine à Montréal. Pour Kim Lam, offrir les meilleurs produits est sa priorité. « Nous nous assurons toujours de faire l'achat des aliments les plus frais tout en utilisant des produits



du Québec. En plus de soutenir notre économie, cela permettra la création d'emplois. »

Un frigidaire bien coloré et rempli de produits Kim Lam est aussi un régal pour les yeux. Chaque détail est important et la fiche nutritionnelle est un reflet de l'attention et de la qualité qui sont mises dans la préparation de chaque produit. « Une soupe wonton, c'est toujours réconfortant, se plaît-elle à imaginer, mais en y ajoutant des carottes, des bok choy et des champignons du Québec, on en redemande ! »

Selon elle, dans la situation actuelle, on se doit de se soutenir les uns les autres. Il faut inciter les gens à encourager les entreprises québécoises lorsque vient le temps d'acheter un

produit ou un service. Promouvoir la diversité culinaire, favoriser la découverte de nouveaux produits, soutenir le travail acharné d'entrepreneurs et d'entrepreneures comme elle fait aussi partie de son ADN.

Tous ses produits que vous achetez en magasin sont amoureusement confectionnés à la main par sa superbe équipe qui vous promet fraîcheur et aliments de première qualité. « Notre amour de la qualité artisanale n'est pas seulement une valeur que nous prônons, c'est notre identité ! »

Kim Lam Mets asiatiques préparés, votre prochaine découverte aux IGA Famille Jodoin de La Providence et de Douville !



De gauche à droite, Claudette Lacasse, Thien-Kim Lam, Duy-Binh Lam, Cheo-Kieu Lam.

IGA Famille Jodoin (Douville)
5445, boul. Laurier O., Saint-Hyacinthe

IGA Famille Jodoin (Providence)
2260, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe





Ouvert à l'année

Connaissez-vous l'hortithérapie?

Saviez-vous que s'occuper
d'une plante, c'est bon
pour le moral?

**Le plus
grand producteur
de cactus
et de plantes
grasses au Québec
et même plus!**

Découvrez un
environnement
paradisique
à 15 minutes
de chez vous

f cactusfleuri.ca • 450 795-3383
1850, rang Nord-Ouest, Sainte-Marie-Madeleine
7 jours sur 7, de 9 h à 17 h

Nous avons l'autorisation de la santé publique
d'ouvrir comme service essentiel,
12 personnes maximum à l'intérieur

JOURNAL **MOBILES**

VOTRE JOURNAL CITOYEN · MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN

WWW.JOURNALMOBILES.COM

Les vieux chums, du cinéaste maskoutain Claude Gagnon :

Un nouveau film à voir... mais quand?

PAGE 20

À l'avant, Claude Gagnon lors du tournage du film *Les vieux chums* à Saint-Hyacinthe, été 2019.

PHOTO : GRACEUSE MASON 4:3



Concours pour le temps des Fêtes!
250 \$ à gagner chez metro
avec Pierre-Luc Mandeville. **POUR PARTICIPER**, allez sur la page facebook.com/pierrelucmandevillereamax
Merci à Marc-André Régis, assistant-directeur chez Metro Plus Riendeau, pour sa participation à notre concours.



Pierre-Luc Mandeville
Courtier immobilier

- 450 771-7707
- www.remax-quebec.com
- pierreluc.mandeville@remax-quebec.com

 Suivez-moi sur Facebook !



RE/MAX RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIERE



RE/MAX
TEMPLE DE LA RENOMMÉE



PREMIER PARTENAIRE DE
opération enfant soleil



ATYPIQUE



NORO
DISTILLERIE

IL N'EST PAS TROP TARD POUR LES CADEAUX DE DERNIÈRE MINUTE!
BIÈRES, SPIRITUEUX, PRÊTS À BOIRE, KOMBUCHAS ET SANS ALCOOL
ENSEMBLES-CADEAUX DE NOËL DISPONIBLES !
SUR MESURE SELON VOTRE BUDGET - POSSIBILITÉ D'AJOUTER DES SPIRITUEUX ET DES BOISSONS SANS ALCOOL



HORAIRE DES FÊTES
LUNDI AU MERCREDI - 9H00 À 18H00
JEUDI ET VENDREDI - 9H00 À 21H00
SAMEDI ET DIMANCHE - 10H00 À 17H00

6600, BOUL. CHOQUETTE SAINT-HYACINTHE

JOURNAL M D BILES

VOTRE JOURNAL CITOYEN · MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN

WWW.JOURNALMOBILES.COM

Être Grand Frère ou Grande Sœur pendant la pandémie, c'est possible!

PAGE 4

PHOTO : GRANDS FRÈRES GRANDES SŒURS © 2019



MATHIEU DE GRANDPRÉ

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



450-771-7707 / 3100, AV CUSSON #101, SAINT-HYACINTHE / REMAX IMPACT
AGENCE IMMOBILIÈRE FRANCHISÉE INDÉPENDANTE ET AUTONOME DE REMAX QUÉBEC



CHANTAL
SOUCY

DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Cette année,
illuminons Saint-Hyacinthe
en bleu et blanc pour
célébrer la magie de Noël!

JOURNAL **MD** BILES

VOTRE JOURNAL CITOYEN • MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN

WWW.JOURNALMOBILES.COM

Les vieux chums, du cinéaste maskoutain Claude Gagnon :

Un nouveau film à voir... mais quand?

PAGE 20

À l'avant, Claude Gagnon lors du tournage du film *Les vieux chums* à Saint-Hyacinthe, été 2019.



MATHIEU DE GRANDPRÉ

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



450-771-7707 / 3100, AV. CUSSON #101, SAINT-HYACINTHE / REMAX IMPACT
AGENCE IMMOBILIÈRE FRANCHISÉE INDÉPENDANTE ET AUTONOME DE REMAX QUÉBEC

**Cette année,
illuminons Saint-Hyacinthe
en bleu et blanc pour
célébrer la magie de Noël!**



**CHANTAL
SOUCY**

DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

